

Daniel GIRAUDON\*

## **Gwerz Sant Juluan. De la feuille volante à la tradition orale**

La collecte de chants populaires en langue bretonne initiée au XIX<sup>e</sup> siècle et perpétuée jusqu'à aujourd'hui est volumineuse. Elle ne fournit pourtant qu'un échantillon très limité de l'art original qu'elle vise à faire connaître quand on sait la place tenue par la chanson en Basse-Bretagne au cours des siècles passés. En effet, le corpus dont nous disposons est le résultat d'une sélection quelquefois intentionnelle et plus souvent involontaire effectuée à divers niveaux. C'est d'abord la chaîne des transmetteurs qui se trouve avoir finalement retenu telle chanson plutôt que telle autre, avec la possibilité pour chacun d'eux de communiquer les pièces qu'il connaissait ou d'en garder pour soi. Ce sont ensuite les collecteurs – en fait peu nombreux – qui ont publié selon leurs préoccupations du moment et choisi en conséquence dans ce qu'ils avaient recueilli ou même dans ce que d'autres avaient recueilli pour eux<sup>1</sup>. Ce sont encore les collectionneurs qui gardent pour eux les documents qu'ils ont pu se procurer. Enfin certaines collections se sont évaporées en partie au décès de leur propriétaire : c'est le cas de celles de Penguern<sup>2</sup>,

---

\* Professeur émérite de breton, UBO-CRBC.

1. On remarque par exemple l'intérêt d'un La Villemarqué ou d'un Luzel pour les *gwerziou* historiques. Ce n'est sans doute pas un hasard si Luzel donne généralement des variantes dans son recueil de *Gwerziou* quand un rapprochement est à faire avec le *Barzaz-Breiz*.
2. « Chaque volume a sa table des matières, dressée par M. de Penguern lui-même, et il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir qu'un nombre considérable des morceaux qui y sont indiqués ont disparu, dans les pérégrinations de la collection depuis la mort de M. de Penguern jusqu'au dépôt qui en a été opéré à la bibliothèque nationale en décembre 1878. Ces soustractions portent principalement sur les pièces où le clergé breton des

de Bourgaud-Ducoudray<sup>3</sup>, de Le Huerou, de Kergariou ou d'autres encore. Enfin, on note chez tous les collecteurs une tendance générale à ne retenir que des chansons dites de tradition orale et dans cette tradition orale certains types plutôt que d'autres.

C'est, par exemple, ce que confirmait Luzel : « Mes deux volumes de *gwerziou* renferment à peu près tout ce qu'il est possible de retrouver encore de poésies de ce genre dans le peuple en Basse-Bretagne. ... j'ai négligé à dessein celles qui ont été imprimées sur des feuilles volantes<sup>4</sup>, à Morlaix chez Lédan, Guilmer et Haslé; à Lannion, chez Le Goffic; à Quimper, chez Blot; à Vannes chez Lamarzelle et Galles, etc. et que des chanteurs ambulants vendent aux pardons et aux foires et vont colportant de porte en porte, dans nos campagnes<sup>5</sup>. »

Pour établir cette distinction, il se basait notamment sur l'ancienneté et le style des unes et des autres : « Celles qui sont imprimées, sont généralement guindées, prétentieuses, prosaïques, triviales, grossières parfois, et la langue en est détestable<sup>6</sup>. »

C'est sans doute vrai, mais ce qui est étonnant, c'est que Luzel semble ne pas soupçonner que certaines pièces de sa collection auraient pu, au départ, avoir été publiées sur feuilles volantes puis, après disparition de la feuille, support fragile, auraient fait carrière dans la tradition orale. On sait comment Anatole Le Braz avait été mystifié par la *gwerz Ker Is*, qui fut composée vers 1850 par Ollivier Souètre (1811-1896) et publiée sur feuille volante : « Longtemps j'ai cru que cette complainte de la ville noyée venait du fond des âges », écrit-il, « je lui trouvais la grâce frustrée, la savoureuse naïveté des choses très anciennes, très primitives. J'aimais à

---

XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est représenté sous un jour défavorable, au point de vue des mœurs. » MM. H. GAIDOZ et P. SÉBILLOT, « Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la Bretagne », *Revue celtique*, tome V, 1881-1883, p. 310.

3. Bourgaud-Ducoudray déclarait en 1885 dans ses *Mémoires populaires de Basse-Bretagne* : « ... et à la fin de la séance [à Pédernec] qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, j'avais amassé une superbe récolte ». Quand on pense qu'il n'a donné que quelques échantillons dans son livre, qu'est devenu le reste de cette « superbe » collection ? (remarque Bernard Lasbleiz). On a aussi parlé de la collection de Kergariou et d'autres.

4. Il incluait aussi probablement les cantiques dans les « feuilles volantes » car il n'en a pas retenu beaucoup pour son ouvrage de *Gwerziou* et d'autre part il a presque complètement négligé les très nombreux chants religieux que connaissait Marc'harid Fulup (dont St Julien) et qui ont été par la suite récoltés auprès d'elle par Anatole Le Braz (*Gwerz Sant Igunet, Santez Tekla, Santes Jannet, Son pardon Sant Iened, Santez Koupaia, Sant Izidor*, etc. Cf. carnets Le Braz). (note Bernard Lasbleiz)

5. Préface au volume 2 des *Gwerziou*.

6. F.-M. LUZEL, *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz*, Saint-Brieuc, 1872, p. 12.

me figurer quelque barde du VII<sup>e</sup> siècle, quelque Gwenc’hlan mythologique la composant, au bruit des vents, orgues de l’air, sur le Ménez-Hom ou le Ménez-Bré. Et voilà qu’elle est d’Olivier Souvestre, d’un lettré de nos jours<sup>7</sup>».

Comme nous allons le voir, Luzel fut lui aussi victime de ce genre de méprise. En effet, en regardant de plus près la collecte des *Gwerziou Breiz izel*, on a tout lieu de penser par exemple que la complainte qu’il nomme *Sant-Juluan*<sup>8</sup> et qu’il recueillit sur la lisière de *Coat-ann-noz*<sup>9</sup> a pour origine une feuille volante.

## Les différentes versions du cantique à saint Julien

### *La feuille volante*<sup>10</sup>

L’imprimé dont il va être question fut édité à Quimper sous le titre *Cantic spirituel en enor d’an Autrou St Julian* par l’imprimerie Buittingh<sup>11</sup>. Son imprimeur<sup>12</sup>, d’origine néerlandaise, exerça son activité dans la grande

7. Anatole LE BRAZ, «Ker Is», *L’Hermine*, 3<sup>e</sup> année, tome VI, 1<sup>re</sup> livraison, avril 1892, p. 34-37.

8. LUZEL, *Gwerziou I*, Corfmat, 1868, p. 138-141.

9. Le fait que Luzel n’indique ni la date ni le nom de la personne qui lui a chanté la chanson laisse penser qu’elle lui a été communiquée par une autre personne, sans doute le père d’Anatole Le Braz.

10. On peut considérer que la pratique qui consista à imprimer des chansons sur feuilles volantes en langue bretonne et les vendre sur la voie publique remonte au moins au XVII<sup>e</sup> siècle, c’est-à-dire à un moment où la Bretagne connaît une période d’activité religieuse intense. Elle semble effectivement avoir été inaugurée dans le cadre des missions qui se déroulèrent à cette époque. Les Jésuites, à l’origine de ce coup de fouet religieux, prenant modèle sur les tenants de l’église réformée, virent tout le bénéfice qu’ils pouvaient tirer en faisant chanter et vendre des cantiques à leurs ouailles. Celles-ci se prêtèrent d’autant plus volontiers à cet exercice que les cantiques étaient entonnés sur des airs populaires. Avec le sermon et la procession, le chant représenta une des clefs des missions au XVII<sup>e</sup> siècle. Au cours de ces grands rassemblements, on veillait en effet à ce qu’il y ait un mercier pour vendre des chapelets, des crucifix, des images de Notre-Dame, des bénitiers et des cantiques de Maunoir. La feuille volante, ou même le recueil, prolongeaient certainement l’édification du peuple au-delà du sanctuaire dans lequel ils avaient été appris et/ou achetés (voir Daniel GIRAUDON, *Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes*, Morlaix, Skol Vreizh, 1985).

11. Imprimerie Buittingh (1680-1699), dans *Bibliotheca bibliographica Aurelania, Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, tome XI, Bretagne.

12. « Il mourut le 11 septembre 1720, un peu plus d’un an après sa femme. Bien que son acte de décès le qualifie de “maître imprimeur et libraire”, il avait été réduit dans les derniers temps à s’embaucher comme simple compagnon chez le rival heureux de son beau-frère et le sien, Jean Périer ». Louis LE GUENNEC, *Vieux souvenirs Bas-Bretons, Quatre générations d’imprimeurs quimpérois*, Quimper, 1938, p. 76.

ville cornouaillaise au moins entre 1678 et 1716<sup>13</sup>. On sait que cette maison avait les bons Pères pour clients<sup>14</sup> et qu'elle imprima notamment les compositions de Maunoir, entre autres ses *Canticou spirituel hac instructionou profitabl evit disqui an hent da vont d'ar Barados ; Composet gant an Tat Ivlian Maner*.

Nous ne connaissons que deux exemplaires de ce cantique<sup>15</sup>. Le premier se trouve à la British Library (Bl 1065 1.43), il comporte seize pages. Le second est au CRBC, mais il est incomplet. Imprimés sur papier grossier, ils appartiennent vraisemblablement à une même et sans doute unique édition mais ni l'un ni l'autre ne portent mention de date<sup>16</sup>.

On remarque que les mutations consonantiques ne sont pas reproduites dans le texte<sup>17</sup>. On note aussi des traces de l'ancienne versification avec

---

13. Gwenolé LE MENN, *BSAF*, 1979.

14. Desgraves n° 80, p. 72. En 1696, Gaultier Buittingh publiait *Le parfait missionnaire* du Père Le Roux, Jésuite. Il se proclamait «imprimeur et libraire du Diocèse et du Collège». Son officine ne fut pas la seule à travailler pour les Jésuites puisque l'on note des travaux effectués pour eux, notamment ce même livre de cantiques, par d'autres imprimeurs locaux : Guillaume Le Blanc (1636-1686), Michel Machuel (1642), Jean Hardouin (1650-1676)...

15. Voir le texte en annexe.

16. Courrier qui me fut adressé de la British library au sujet de ce cantique : «*After much work, I regret to tell you that I am not able to answer your question about our reason for giving the date of publication of the Cantic Spirituel... as 1685. This work was part of the personal library created by Hans Sloane during the first half of the 18th century. I believe him to have acquired it in the 1720s or 1730s. This personal library was donated to the British Museum at its foundation in 1759 as one of the "foundation collections". And the books it contained were then catalogued for inclusion in the catalogue of the British Museum Library. I think that the person who created the original catalogue record for the Cantic Spirituel... must have had clear evidence for a date of printing of approximately 1685 but, deeply regrettably, no note of this evidence was included in the catalogue record nor does it survive the registers of Hans Sloane's personal library. However, I have compared this book to two others, by the same printer, which also belonged to Sloane and which were also acquired by the British Museum Library at the same time and in the same manner. They are held at shelfmarks 1019.g.21(1) and 1019.g.21(2) and were printed in 1689 and 1688 respectively. From the paper and the typography, I conclude that the Cantic Spirituel... was printed at a time very close to the other two books. Therefore, I am content to leave our catalogue record unchanged unless you can point me to a reliable source which indicates a better date. In that case, I will change the catalogue record and include a note about this source.*» Des McTernan.

17. C'est Maunoir qui changera le système en 1659 dans son ouvrage, *Le sacré collège de Jésus*, en préconisant d'écrire le breton tel qu'on le prononçait, c'est-à-dire en représentant les mutations consonantiques à l'écrit. La réforme ne s'effectuera pas de suite comme le prouve d'ailleurs notre document que l'on a daté de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

rimes internes, peu nombreuses il est vrai<sup>18</sup>. On constate encore la façon d'écrire les S sous forme de F. Si l'on ajoute enfin que Buittingh n'exerça sa profession d'imprimeur qu'à partir de la fin 1678<sup>19</sup>, on peut raisonnablement formuler l'hypothèse que le cantique en question fut composé du vivant de Maunoir dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Qui en fut l'auteur? Un lettré sans aucun doute. En effet, la source à laquelle il est allé puiser est un texte en latin : *Buhez Sant Julien so scrivet / Ez a latin e Brezonnec*<sup>20</sup>. On peut supposer qu'il s'agit de l'ouvrage en latin de Jacques de Voragine, *La légende dorée* (avant 1264), ou plus probablement encore du texte, également en latin, des Bollandistes<sup>21</sup> consacré à la vie de saint Julien l'Hospitalier (1643 ?)<sup>22</sup>. Une étude dialectale permettrait d'avoir une idée sur l'origine du breton utilisé dans cette composition, donc sur l'origine de son auteur. Un sondage rapide à l'aide de l'atlas linguistique de Pierre Le Roux, m'indique le point 51 (Le Faouët). Mais peut-on vraiment tirer des conclusions fiables à partir d'un texte publié au XVII<sup>e</sup> siècle en s'appuyant sur des données recueillies au XX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup> ?

### ***Les versions orales***

Les versions bretonnes que j'ai pu rassembler sont au nombre d'une vingtaine. Elles proviennent en grande partie des collectes du XIX<sup>e</sup>. Elles figurent en effet dans les recueils de Penguern (Taulé, Henvic), Milin (Saint-Pol-de-Léon, Lanmeur), Luzel (Duault), Quellien (La Roche-Derrien), Le Braz (Penvénan, Pluzunet), Kerbeuzec (Plougasnou), Cadic Jean-Mathurin et François (diocèse de Vannes), Le Goffic (Perros), Perrot<sup>24</sup> (Ouessant). Plus près de nous, d'autres chercheurs m'ont transmis leurs propres collectes comme Georges Belz, 1976 (Ploermel), Yann-Fañch Kemener, 1978 (Corlay), 1979 (Plouguernevel), 1982 (Laniscat), Jean-Yves Monnat, 1977 (Melrand). Je l'ai moi-même enregistrée à deux reprises à Botsorhel en 1980 et 1983.

18. Je remercie Loic Kervoes qui a bien voulu effectuer ce travail. Il signale environ une vingtaine de vers contenant des rimes internes.

19. Gwennolé LE MENN, « Qui furent les premiers imprimeurs de Quimper ? », *BSAF*, 1978, p. 161-181, et 1979, p. 283-314.

20. Cette information est conservée par certaines versions orales.

21. De S. Ivliano hospitatore, XXIX Ianvar, p. 974.

22. On lit encore dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique* sous la direction de R. Aubert, tome 28, p. 521, éd. Letousey et Ané, 2003, une Vie latine, rédigée au XIII<sup>e</sup> siècle probablement dans la région de Nantes, retrouvée dans un manuscrit de Bruges par le P. de Gaiffier qui l'a éditée dans A. Boll, LXIII, 1945, p. 294-303.

23. En utilisant l'*ALBB* de Pierre Le Roux, par exemple.

24. Communiqué par Donatien Laurent.

Le premier constat que l'on peut faire à propos des versions orales de ce chant, c'est leur répartition sur l'ensemble de la Basse-Bretagne et leur durée dans le temps (trois siècles). Ces deux éléments montrent la popularité de cette complainte. Sa diffusion dans l'espace a pu être favorisée dans un premier temps par le fait qu'elle a été imprimée et répandue par les missionnaires jésuites. On imagine aussi que ceux-ci ont souhaité la faire connaître dans la mesure où le saint personnage portait le même prénom que leur chef de file. Ce prénom a pu également recouvrir en Bretagne celui d'un saint local plus ancien comme Sul ou Sulian (cf. Plussulien, Lan-Sulien à Fouesnant, Lansulien à Cleden, Rossulien à Plomelin) et profiter de sa popularité. Saint Julien, même s'il n'est pas le seul saint à porter ce nom<sup>25</sup>, même s'il s'agit d'un saint étranger au pays, est honoré dans de nombreuses paroisses, églises ou chapelles de Bretagne. À tel point d'ailleurs qu'on a cherché à ancrer sa présence dans un secteur du Vannetais, entre Bubry et Persquen. On y montre le lieu où il aurait effectué sa pénitence, la grotte où il aurait vécu, sa fontaine, son lit et sa chaise de pierre<sup>26</sup>, un procédé courant pour bien d'autres saints<sup>27</sup>.

### La feuille volante à l'origine des versions orales

Avant de procéder à la comparaison entre feuille volante et versions orales, donnons tout d'abord le résumé de l'histoire telle qu'elle est décrite dans les ouvrages et chansons :

Un jour, un jeune noble, Julien, prenait plaisir à la chasse et poursuivait un cerf quand, tout à coup, l'animal se tourna vers lui et lui dit : « Tu me poursuis, toi qui tueras ton père et ta mère ? » Quand il eut entendu cela et dans la crainte qu'un tel malheur prédit par le cerf lui arrivât, Julien s'en alla sans prévenir personne et se retira dans un pays fort éloigné où il se mit au service d'un prince. Le prince le fit son lieutenant et le maria à une châtelaine veuve en lui donnant un château pour dot. Cependant les parents de Julien, tourmentés par la perte de leur fils, se mirent à sa recherche. Enfin ils arrivèrent au château dont Julien était le seigneur. Pour lors ce dernier se trouvait absent. Sa femme, après avoir parlé avec eux, reconnut que c'étaient ses beaux-parents. Elle leur donna son lit et prit pour elle une autre chambre. Le lendemain matin, la châtelaine alla à l'église. C'est alors que Julien rentrant chez lui se précipita dans sa chambre à coucher, mais

25. Ils sont deux : saint Julien l'hospitalier et saint Julien, soldat romain.

26. Cette volonté d'ancrer une tradition sur un territoire est courante en Bretagne (et ailleurs). On la retrouve avec de nombreux autres saints que l'on veut ainsi s'approprier. « Guerzen. Julian sellet èl ur sant », *Dihunamb*, n° 55, janvier 1910, p. 91-95.

27. Voir *Les chemins de saint Yves*, Skol Vreizh, n° 30, 1994.

trouvant là deux personnes endormies, il supposa que sa femme commettait un adultère. Il sortit son épée et les tua. En sortant du château, il vit son épouse revenir de l'église qui, après ses explications, lui apprit qu'il avait tué son père et sa mère. Il s'écria alors : la voilà accomplie la parole du cerf. Ils se retirèrent tous les deux sur les bords d'un grand fleuve et établirent un hôpital où ils pourraient faire pénitence. Un jour Julien secourut un homme qui mourait de froid et le mit dans son lit. C'était en fait un envoyé de Dieu qui leur annonçait que leur pénitence était acceptée.

La comparaison entre l'imprimé et les versions orales montre plus que des ressemblances. Le cadre est identique, les personnages sont les mêmes, les faits et leur chronologie sont généralement semblables. Sont également présents le mélange de merveilleux païen et de merveilleux chrétien, d'un côté le cerf prophète, de l'autre l'ange qui vient annoncer à Julien que sa pénitence est terminée. Est également toujours présente cette idée qu'on n'échappe pas à son destin. Enfin, on trouve même dans les versions orales des phrases tout à fait calquées sur la feuille volante, dont voici deux exemples mais il y en aurait bien d'autres :

Feuille volante :

*Perac am heulies er guisse  
Ne mert evit cahout ma buhez,  
Rac te certen a lacho  
Tat ha ta Mam voar un dro.*

Penguern : Jeannnton Charlès

*Na da betra em euliez-me  
Nemet en esper kaout va buhe  
Ma nam lazet, te a lazo  
Ta vam a ta dad var eun dro.*

Luzel (Loc-Envel) :

*Juluan, lares-te d'in-me,  
Ewit Petra al c'heuilles-te?  
Mar n'eo ewit kaout ma buhe  
Mar am lazet, te a lazo  
Da dad ha da vamm war un dro.*

Le doute n'est donc pas permis, la feuille volante est bien à l'origine des versions orales et c'est ce qui fait l'intérêt de ce document car pour une fois, on dispose d'un archétype imprimé. Ce n'est certes pas courant. Cela va nous permettre d'analyser un texte composé par un lettré après son passage dans la tradition orale.

## Les effets de la tradition orale

### *Les éléments qui disparaissent*

La première remarque que nous pouvons faire concerne la longueur des chants. Le texte d'origine, qui ne comporte pas moins de 260 vers, est considérablement réduit après son passage dans les mémoires jusqu'à nous sur une durée, nous l'avons dit, de deux à trois siècles. En moyenne, les diverses transmissions orales n'ont retenu qu'un peu plus du quart du texte imprimé. C'est un premier signe que la feuille volante a sans doute rapidement disparu des églises. N'aurait-elle servi que dans le cadre des missions de Maunoir ? Il est peu probable aussi qu'elle ait pu se trouver dans les foyers populaires dont la majorité était illettrée. On sait que l'apprentissage des cantiques lors de ces temps forts d'évangélisation s'effectuait essentiellement par la voie orale comme l'écrit Maunoir lui-même : «Le troisième exercice sera un Cantique spirituel tout entier, ou une partie, où seront compris les instructions qui auront été expliquées. Il sera à propos de paraphraser & expliquer brièvement chaque strophe l'une après l'autre, Après qu'on aura expliqué une strophe, les deux meilleures voix la chanteront, les garçons la répéteront, & après eux les filles<sup>28</sup>.» Sans le secours de la feuille, il n'y a rien d'étonnant à ce que pour une simple question de mémoire plus ou moins fidèle, le texte initial, relativement long, perde une bonne partie de sa substance.

Ce n'est pas tout. Comme l'avait déjà souligné Coirault dans le domaine de la chanson française, on remarque que le peuple gomme progressivement tout ce qui révèle la personnalité d'un auteur<sup>29</sup>. On note précisément dans l'ensemble des versions orales l'absence quasi systématique des cinq premiers couplets de la feuille volante, des couplets d'introduction dans lesquels le compositeur intervient directement. C'est d'abord un premier

---

28. Dans ce même texte, Maunoir ajoute ceci qui n'est pas sans intérêt : «... il sera fort à propos d'avertir le peuple de quitter les chansons mondaines & deshonnêtes & de chanter ces cantiques spirituels à la maison et aux champs ou par les chemins, leur assurant qu'ils auront récompense de ce chant, comme s'ils estoient en prières. Il sera fort profitable d'exhorter les couturiers et autres gens de mestier d'apprendre et de chanter par les maisons ces hymnes spirituels & le recteur les encouragera extrêmement, s'il récompense par quelque présent de dévotion, ceux qui réussiront dans cet exercice», dans *Le sacré collège de Jésus*, composé par le R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus; à Quimper Corentin, chez Jean Hardouin, imprimeur ordinaire du diocèse, M. DC. LIX. page 21.

29. Daniel GIRAUDON, *Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes et compositeurs populaires : un chanteur-chansonnier du Trégor, Yann Ar-Gwenn*, thèse 3<sup>e</sup> cycle, Brest, 1982.



vers rédigé en latin : *Laudate Deum in Sanctis*, «Louez Dieu en ses saints», qui montre immédiatement que l'on a affaire à un compositeur lettré, sans doute à un ecclésiastique<sup>30</sup>.

En second lieu, l'auteur précise la nature du public auquel il destine cette composition, en fait toutes les couches de la société. Il est intéressant de noter qu'il s'adresse à la fois à la noblesse et au peuple. Cela laisse penser que la noblesse comme le peuple chantaient ensemble de tels cantiques en breton :

*Nobl ha partabl tut à ilis,  
Canomp-ny oll Christenien...  
Nobles et roturiers, gens d'église  
Chantons tous, chrétiens...*

Dans cette toute première partie de sa composition, l'auteur intervient à la première personne et s'adresse directement à ses auditeurs ; il les prie instamment d'écouter cette vie de saint Julien<sup>31</sup> :

*Autrounez mat me o supli...  
Messieurs, je vous supplie...*

L'auteur est encore présent quand il demande l'assistance du saint pour lequel il a composé cette pièce<sup>32</sup>. Il demande, pour lui et ses auditeurs l'assistance de Julien :

*Autrou Sant Julien me o pet...  
Monsieur saint Julien, je vous prie...*

Quand il encourage les fidèles à écouter et à chanter le cantique :

*Nobl ha partabl tud a iliz, Autrounez mat me ho supli,  
Nep a calon mat é cano, pep unan a dle he laret.  
Nobles et roturiers, gens d'église, bonnes gens je vous supplie  
Celui qui le chantera de bon cœur, chacun doit le dire.*

Tout cela constitue une pratique traditionnelle que l'on trouve de la

---

30. Cette façon de faire correspond en effet à l'habitude prise par les prêtres de commencer ainsi leurs sermons, une pratique courante au XVII<sup>e</sup> (voir Fañch ROUDAUT, *La prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Brest, 1975). Commencer ainsi un cantique peut, d'après Alain Croix, donner l'impression à un public populaire d'une sorte d'incantation magique. Voir Alain CROIX, *La Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, tome 2, Paris, Maloine, 1981, p. 1202 et 1221.

31. On remarque cependant qu'il ne sollicite ici que les « messieurs ».

32. Voir par exemple Ian ar Gwenn, *Paotred an Héreec* (Ollivier 948), qui demande l'aide de saint Jacques, patron de Locquirec : *Otro Sant Jacq'es, patron a barrous Loquirec / Diganec 'h a c'houlenna sclerigen d'am speret...*

même manière chez les compositeurs populaires marchands de chansons sur feuilles volantes<sup>33</sup>.

Le chant, repris par le peuple en dehors de l'église, dans un contexte tout à fait différent, n'a plus besoin de ces couplets d'appel à un public de fidèles. Par conséquent, ils disparaissent généralement ou sont considérablement réduits. C'est pourquoi souvent, on passe directement à l'histoire elle-même, avec la présentation du personnage principal, Julien, immédiatement suivie du départ à la chasse et de la rencontre avec le cerf dans le bois. C'est une évolution que j'ai maintes fois constatée, même avec des chants plus récents édités sur feuilles volantes et passés dans la tradition orale<sup>34</sup>.

Il en est de même pour la conclusion morale donnée par l'auteur qui exhorte les auditeurs à prendre exemple sur Julien, faire comme lui pénitence et demander son assistance :

*Quemeromp exampl Christenien,  
Dious an Autrou Sant Julien,  
Da ober oll devot pinigen,  
Rac oll siouas ezomp pecherien.*

*Autrou Sant Julien ny o suply,  
Hac ar compagnunas me medoch hui  
Mar plige guenoc 'h hor suportet,  
Da monet ur guez d'o guellet.*

Ces deux couplets ont également totalement disparu.

Toutefois, des couplets d'introduction figurent tout de même dans quatre pièces de notre corpus dans des termes sensiblement semblables que l'on retrouve d'ailleurs dans bien d'autres chansons de ce type. On peut alors penser que le chanteur a cherché à présenter sa chanson à ceux qui l'écoutent sur le mode traditionnel, notamment celui des chanteurs de foires et pardons. Pour cela il a puisé au répertoire populaire. C'est le cas par exemple dans la version de Milin : *Didostait gwitibunan da glevet gwerz sant Julian*, «Approchez tous pour entendre la complainte de saint Julien». Ou encore dans celle de Le Braz (chantée par Marguerite Philippe) : *Silaouet oll, guitibunan / Buhe an otro sant Juluan*, «Écoutez tous sans exception la vie de saint Julien». Et encore dans la version que me chanta Maria Lapous : *Disdosteet kozh ha bihan / C'hwi glevo kanañ gwerz Juluan*, «Approchez anciens et petits, Vous entendrez chanter la complainte de Julien».

33. Voir Daniel GIRAUDON, *Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes*, op. cit.

34. Daniel GIRAUDON, «Une chanson de conscrits en langue bretonne, *Paotred Plouillio*», *Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, tome CXVI, 1987, p. 39-63.

Certains interprètes ont sans doute par ailleurs voulu garder son caractère religieux à cette chanson et pour cette raison ajouté quelques vers que l'on trouve couramment dans cette sorte de compositions. Ainsi dans la même version de *Le Braz* : *N'hini zilew ar werz a galon / Nefe daou ugent devez pardon*, «Celui qui écouterait avec cœur cette complainte aura quarante jours d'indulgences». / *d'an dud iaouanc aventur vad*, «chance pour les jeunes gens» : *N'hini lar anei a neuz ouspenn / Ar baradoz, mar her goulenn*, «Celui qui la dira aura en plus le paradis s'il le demande». L'original disait : *Nep a calon mat é cano / Advantur mat en deveso*, «Celui qui la chantera de bon cœur aura de la chance».

De toutes les versions orales, celle donnée par Jean-Mathurin Cadic est la seule à commencer par une phrase latine : *Pater noster qui es in coelis*. Elle est suivie de l'appel habituel : *Cheleuet ol tud a iliz : Tud a iliz, krechenion / Cheleuet buhé sant Julian*, «Écoutez tous, gens d'église, chrétiens, écoutez la vie de saint Julien». Ce premier couplet pourrait être effectivement une composition de chansonnier pour, à la fois, appeler la foule lors d'un pardon et pour accentuer le côté religieux du texte. Ce pourrait être aussi un ajout de Jean-Marie Cadic lui-même<sup>35</sup>. Celui donné par François Cadic recueilli sur le même terroir vannetais lui ressemble bien : *Tud a iliz ha Kristenien / cheleuet buhé sant Julian*, «Gens d'église et chrétiens, écoutez la vie de saint Julien».

Mais le cantique spirituel sur feuilles volantes va aussi perdre une grande partie de ses développements religieux. Sur le seul plan des termes, le nom de Dieu, *an aotrou Doue*, apparaît 13 fois sur l'imprimé. L'expression : *ober pinijen*, «faire pénitence» figure 7 fois. Tout cela est réduit à une fois ou deux dans les versions orales. La dernière partie de la chanson qui évoque le départ des époux vers la pénitence, la description de leur nouvelle vie de passeurs de rivière au service des pauvres, l'épisode de l'ange qui réclame leur aide sous l'aspect d'un pauvre, l'annonce que leur temps de pénitence est arrivé à son terme et qu'ils vont bientôt rejoindre le paradis, tout cela qui dans la feuille volante représente 24 quatrains, soit près d'une centaine de vers, disparaît pour ainsi dire en totalité après son passage dans la tradition orale. Par exemple, ce ne sont plus que trois quatrains dans la version de Luzel et deux quatrains dans la version de Marc'harid Fulup. Si l'aspect

35. On notera d'ailleurs que ces deux membres de la famille Cadic mentionnent dans les versions qu'ils rapportent, non plus une source latine mais une source française. Le français prend donc le pas sur le latin chez d'éventuels réfecteurs : *Buhé sant Julian zou skriuet / E galleg hag é brehoneg* (JMC) – *Buhé Sant Julian zo skriuet / En gallek hag én brehoneg* (FC).

repentance est un élément privilégié par l'Église, le peuple s'en écarte progressivement jusqu'à pour ainsi dire l'évacuer. Cela montre, encore une fois, que ce qui intéresse le peuple, c'est avant tout l'histoire sanglante de Julien dont il retient tout d'abord la trame.

### *Les éléments qui sont retenus*

#### *Conservation des parties dialoguées*

La comparaison des chansons de tradition orale avec les chansons imprimées sur feuilles volantes montre à quel point les premières privilégient les dialogues alors que les secondes font une part plus belle au descriptif. D'un côté, c'est le style direct qui domine, de l'autre, c'est le style indirect. Autant les premières rappellent une pièce de théâtre, autant les secondes font penser à un récit. C'est ce qui laisse supposer que le peuple serait particulièrement attaché aux paroles contenues dans une histoire. Pas besoin de s'étendre en explications nombreuses. À elles seules, ou presque, les paroles expliquent les situations. Ainsi, le peuple dépouille plus ou moins la feuille volante de tout ce qui n'est pas utile à la compréhension d'un texte pour n'en retenir que l'essentiel au travers des paroles des personnages impliqués dans l'histoire.

C'est ce qui s'est passé avec notre cantique. L'original sur feuille volante comporte 65 vers dialogués sur 260.

Les versions Penguern : Charlès : 35 vers dialogués sur 79 ; la version publiée par Vallée 43 vers sur 111 ; la version de Milin en a 46 sur 72. Les versions de Le Braz : Toulouzan : 29 sur 71 ; Marguerite Philippe : 35 sur 77. Les versions données par Yann-Fañch Kemener : Delore : 23 sur 57 ; Marie Poull : 23 sur 57 ; Mehat : 21 sur 29 ; la version Luzel recueillie à Loc Envel : 40 sur 72 ; la version de J.-M. Cadic : 72 sur 184 ; la version de Narcisse Quellien : 32 vers sur 70 ; la version Le Goffic (coll. part.) : 36 sur 76 couplets ; la version de Brangili : 70 sur 130.

Autrement dit, les dialogues occupent environ 50% et parfois plus (version Méhat-21/29) des chants passés par la tradition orale.

#### *Des clichés qui existaient à l'origine sont conservés*

On remarque que l'auteur de la feuille volante fait usage de clichés traditionnels pour introduire les dialogues<sup>36</sup>. On les retrouvera, naturellement, pourrait-on dire, dans les versions orales. En voici quelques exemples :

---

36. Est-ce parce que l'auteur de ma feuille volante sait qu'il s'adresse à un public composé de milieux sociaux différents ?

*Ar caro ho tont so bet distroet  
An deuheus outon preseguet*

*Julien pa clevas an dra-se...*

*An Itron mat a po guelas  
Dioute prompt a goulennas*

*Julien pan deus clevet  
Ar comsou-man gant e pried*

*Hi en deus respontet  
Dre comsou gratius meurbet*

*Pe ban deut hu na men é het  
Nac ivez petra a clasquet*

On peut donc se demander ici, si l’auteur, s’adressant à un public mixte, *nobl ha partabl*, n’a pas souhaité donner à sa composition une certaine forme, un certain style également “mixte”, rappelant ce que l’on trouve parmi les chants véhiculés par les couches populaires. On comprendrait mieux alors pourquoi ces dernières auraient fait bon accueil à ce chant.

### ***Des éléments nouveaux***

#### *Un mot*

Au-delà de ce qui disparaît et de ce que l’on retient, il est peut-être plus intéressant de noter ce qui apparaît de nouveau dans la chanson sous l’effet des diverses transmissions orales. La comparaison des diverses versions nous permet de constater combien les éléments qui entrent dans ces compositions varient au gré des chanteurs-refecteurs. Passons rapidement sur la dialectalisation des textes, qui est évidente. Pour partir du plus simple, les variantes portent d’abord sur un seul mot. Dans tous les textes on trouve le motif du départ à la chasse. Mais l’animal que Julien va rencontrer et poursuivre est, selon les versions, un cerf, *ur c’haro*, un petit cerf roux, *ur c’harvig rouz*, un petit cerf blanc, *ur c’harvig gwenn*, un petit animal roux, *ul loenig rouz*, et même un petit lièvre roux, *ur c’hadig rouz*<sup>37</sup> et enfin un chevreuil, *ur chevreuil*. Maria Lapous à qui j’avais fait chanter cette chanson à plusieurs mois d’intervalle m’avait d’abord parlé de *ur c’haro* en racontant l’histoire en breton puis de *ur chevreuil* en chantant la chanson. Je lui faisais remarquer cela et elle me répondit : *Ya, gwechall veze lâret ur c’haro, ar brezhoneg oa drôl memestra*, «Oui, autrefois on disait ‘c’haro’, le breton était drôle tout de même». Au passage on remarquera l’évolution

37. Sans doute à cause de la consonance entre *c’harvig rouz* et *c’hadig rouz*.

du vocabulaire vers une francisation de certains mots bretons dont le sens échappe progressivement à la personne ou à son entourage. On remarque en effet que les chanteurs étaient sensibles au vieillissement de la langue et donc n'hésitaient pas à remplacer un mot ancien par un plus moderne. C'est le cas encore dans notre chanson avec l'arme du crime qui est d'abord une épée, puis un sabre, un coutelas et enfin un fusil.

En arrivant au château, Julien est d'après la feuille volante embauché comme maître de maison et capitaine de l'armée d'un prince. C'est ce que l'on retrouve dans certaines versions orales, mais dans d'autres Julien est fait valet de chambre, cuisinier, gouverneur et même précepteur des enfants du château. De même, dans l'original, Julien est marié à une veuve de grande maison, *un intañvez a ti bras*. Dans les versions orales, c'est plutôt à la fille du prince ou à une demoiselle de haute lignée, *un dimezell gaer ha fur meurbet*.

On note aussi d'autres changements, tels des répétitions d'un même vers, des bouleversements dans la longueur des vers, des déplacements de couplets, des absences de transition qui sont propres à la tradition orale.

#### *De nouveaux dialogues et de nouveaux clichés*

Mais on trouve aussi de nouveaux dialogues qui n'étaient pas dans l'original avec d'autres clichés. Un exemple intéressant est fourni par la version de Milin quand Julien arrive au château; il rencontre une belle demoiselle avec laquelle il s'entretient :

*Kement o vale en deuz greet  
Gant eur maner ez eo erruet  
Eunn dimezel gaer en deus gwelet  
– Dre ma teuit ha dre ma zit  
Den iaouank din-me livirit ?  
– Demeuz ar gear e tistroan  
N'ouzon war zouar peleac'h ez ann.*

Cet échange ne figure absolument pas dans la feuille volante.

De plus, l'arrivée à leur tour des parents au château est exactement calquée sur le même modèle. Voici le couplet concernant cette rencontre avec la même belle demoiselle, devenue la femme de Julien :

*Kemend a vale ho deuz great  
Gant eur maner ez int erruet  
Hag eun introun gaer ho deuz gwelet  
– A beleac'h e teuit, da belec'h ez it  
Daou zenik koz din livirit.  
– Demeuz ar gear e tistroomp*

*Ha n'ouzomp war zouar peleac'h ez eomp*<sup>38</sup>.

Cette répétition de situations décrites dans les mêmes termes est caractéristique des chants folkloriques mais aussi de récits traditionnels comme les contes<sup>39</sup>. On a bien affaire ici à un cliché. Quelle peut être sa fonction ? Faciliter le suivi de l'histoire, le rendre plus familier en reprenant des expressions connues ? Le peuple, en tout cas, devait apprécier cela quand on voit combien de tels clichés sont récurrents.

On trouve encore d'autres exemples qui donnent naissance à de nouveaux dialogues. Dans la version vannetaise recueillie par Brangili (*Dihunamb*), Julien en arrivant au château répond à la question traditionnelle du châtelain : « D'où venez-vous et où allez-vous et que cherchez-vous ? » Il raconte en résumé l'aventure qui lui est arrivée : le départ à la chasse, la rencontre, la prophétie du cerf, sa fuite de la maison. Pas plus que dans l'original, cet entretien entre Julien et le châtelain, n'existe dans une autre version. Il faut voir ici sans doute l'influence d'une pratique propre aux conteurs qui reprennent ce qu'ils ont dit auparavant.

C'est encore le cas du mariage de Julien. Dans l'original, c'est le prince qui décide de marier Julien à une veuve de grande maison. Dans les pièces orales, on note une évolution des mœurs. C'est d'abord les versions vannetaises où l'on assiste à une discussion entre la fille et ses parents qui ne sont tout d'abord pas d'accord mais qui finissent par céder sur son insistance.

« Mon père, ma mère, si vous m'aimez  
 Donnez-moi Julien pour époux.  
 Sauf votre grâce ma fille, vous ne l'aurez pas  
 Nous ne savons d'où il est sorti  
 Ni de quelle famille il est issu.  
 De cela, je ne suis pas tourmentée  
 J'aurai Julien pour mari.  
 Tellement elle a insisté auprès d'eux  
 Son père, sa mère ont consenti  
 Et aussitôt on les a mariés. »

Version F. Cadic

38. À comparer par exemple avec *Kloarek Rosmad* : *Na p'oan erru eus ar verret / Eur fumelen gaer e meus kavet / Eur femeulen gwisket e gwen / hag hi goulen ouzin evel-hen ? / pelec'h e teuet na ma zed / Na ma a c'heus esper da moned / Doc'h overn va euret e teuan / D'ar ger breman monet a ran.* (Penguern ms 90, p. 127-128, Dastum, 1983).

39. On note aussi des répétitions de vers qui sont fonction de l'air utilisé, notamment lorsqu'un vers est bissé, comme c'est souvent le cas dans les chants traditionnels, bissé dans le même couplet ou repris dans le couplet suivant.

*Me zad, me mamm, mar me haret  
 Reit d' ein Julian eit bout pried  
 N'er pou ket, me merh, eit pried  
 Rak ne ouiamb men ma savet  
 Ne houiamb é men ma savet  
 Nag a bé ligne ma gannet  
 M'em bou julian eveit pried  
 Petramant ne zimein ket  
 E huelet o merh aheurtet  
 En tad er vam des kousantet  
 En tad er vam des kousantet  
 Hag aben é mant diméet.*

Version *Dihunamb* (J. Brangili)

Dans les versions trégorroises, il n'y a plus de discussion, Julien se marie avec la fille de la maison, cela paraît tout à fait naturel pour quelqu'un qui a rempli de hautes fonctions dans le château et qui a su se faire apprécier. Plus question désormais de chercher à obtenir l'assentiment des parents. La tradition orale fait évoluer le chant avec les mœurs de son temps.

Mais de manière surprenante, des traditions anciennes apparaissent qui avaient certainement disparu dans la société au moment de la collecte, du moins dans ce contexte : c'est le cas par exemple dans les versions trégorroises et léonardes (Le Goffic et Penguern) du lavement des pieds des parents par la femme de Julien à leur arrivée. On trouve là un motif présent dans la Cène mais représentant aussi une tradition d'accueil fort ancienne : *Daou denic coz na oelet uet : Juluan a so din me pried / Ag hi gant true oute / a voelc'has o zreidigo dei / pa deuz goalc'hed o zreidigo dei / E lacas aneze ne goele*<sup>40</sup>, «Ne pleurez pas mes deux bons vieux : Julien est mon époux, et elle, par pitié pour eux, elle leur lava les pieds, puis elle les mit au lit».

C'est encore le cas du repas de famille servi en l'honneur de Julien par ses parents avant son départ : *Ma zad ha ma mamm ma am c'heret*<sup>41</sup> / *eur regal braz a breparfet / ha ma holl gerent a bedfet*, «Mon père, ma mère, si vous m'aimez, vous préparerez un grand festin et vous inviterez toute ma famille», alors que dans l'original et plusieurs versions orales, Julien file à l'anglaise (dans une version cornouaillaise, on dit qu'il part effectivement en Angleterre).

40. Version Le Goffic et version Penguern (Judual) trouvée dans les papiers de l'abbé Daniel et qui pourrait être une version recueillie en Trégor.

41. Cette phrase est un cliché bien connu dans les chants de tradition orale.



Ce n'est pas tout. De nouveaux dialogues apparaissent encore entre Julien et le cerf. En fait, dans l'original, il n'y a pas de dialogue entre l'homme et l'animal. Seul le cerf intervient et interpelle Julien. Il l'accuse de chercher à le tuer et lui annonce la prophétie. C'est tout. Dans les versions orales trégorroises, léonardes et cornouaillaises le cerf parle en premier et pose la condition : « Si tu me tues, tu tueras ton père et ta mère », et Julien le tue après lui avoir répondu qu'il va quitter le pays pour échapper à son destin.

Dans les versions vannetaises, c'est encore autre chose. On note en effet un motif qui leur est propre. Il y a d'abord un échange verbal entre le cerf et Julien et ce dernier ne reçoit la prophétie du cerf que lorsqu'il lui a dit pourquoi il le suivait. Et il donne sa raison : ce n'est pas parce qu'il voulait le tuer mais parce que, dit-il, « je vous trouve très beau ». On ne peut pas dire que Julien fut bien récompensé de ce compliment.

Également dans l'original, lorsque Julien revient au château, il a le pressentiment que sa femme le trompe. Les différentes versions parlent effectivement de la voix de la colère, de celle du diable, de Satan ou de Lucifer. Dans deux versions de Cornouaille la révélation est faite en premier lieu, à nouveau, par *ur c'hadig rouz*, un lièvre roux, et en deuxième lieu par une petite servante, *ur vatezh vihan*. Ces dialogues n'existent pas dans l'original.

Enfin, dans la version donnée par Georges Belz, où figure un mélange de récit en prose et de couplets rimés, on retrouve une structure propre aux contes traditionnels dans lesquels on reprend le motif du départ à la chasse, de la rencontre avec le cerf qui dit à Julien que sa femme est au lit avec un jeune homme. Cela nous amène peut-être à penser que la chanson a pu exister sous deux formes, chantée et contée, et c'est ce qui pourrait expliquer l'apparition d'éléments nouveaux et de structures nouvelles.

\*

Que peut-on conclure de cette petite étude ? Tout d'abord qu'un chant imprimé sur feuilles volantes a pu naître dans un milieu lettré, passer et continuer à vivre dans un milieu populaire de tradition orale et se transformer au point de ne plus pouvoir percevoir son origine. Par ailleurs, et comme l'a montré Coirault pour le domaine français, cette recherche nous renseigne sur les mécanismes de la tradition orale qui, au cours des nombreuses transmissions dans le temps et dans l'espace, gomme, sélectionne mais aussi ajoute des éléments nouveaux, puisés à d'autres sources traditionnelles, notamment sous forme de clichés, en privilégiant surtout les dialogues, passant du narratif et descriptif au dramatique. Elle permet aussi de noter des caractères distinctifs de cette chanson sur les terroirs où elle a circulé tout en

dérivant d'une source manifestement unique. En fait, en y regardant de très près, on constate une foule de variations par rapport au texte d'origine. On a donc l'impression que le peuple a retenu un canevas général de l'histoire et que chacun donne sa version soit en brodant, en imaginant de nouveaux épisodes, soit en reprenant des éléments dans d'autres chants traditionnels présentant des situations identiques; maintenant, à quel moment, par qui, sous quelle influence s'opèrent ces changements? Il faudra effectuer d'autres recherches de ce genre pour le savoir.

Au total, on se dit que les collecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle ont peut-être eu tort de faire les hérons de la fable en négligeant les chansons publiées sur feuilles volantes.

## ANNEXE 1

Feuille volante Buittingh, British Library 1065.c.43

**Cantic Spirituel en enor d'an Autrou St Julian**

Laudate Deum in Sanctis.  
Nobl ha partabl tut à ilis,  
Canomp-ny oll Christenien  
Evit enori Sant Julien.

Autronez mat me o supli,  
Mar plige ganeoc'h é clevet hui  
Buhez an Autrou Sant Julien  
Advocat mat d'ar pec'hourien.

Buhez Sant Julien so scrivet  
Ez à Latin é Brezonnec,  
Nep à calon mat é cano,  
Advantur mat an deveso.

Autrou Sant Julien me o pet  
Mar pliche ganeoc'h omp assistèt  
Ma vihemp dign da recito  
Ho buhez ha de disclerio.

Breman é préguemp omp mui qué  
A buhez an Autrou Sant Julien  
Ez ar Scriptur Sacr eo rennet  
Pep unan à dle he laret.

Julien à voa un den yaoüanc  
A tut Gentil, nobl, excellent,  
A yas un deiz hep quiet à mar,  
D'ar coat evitet chasseeal.

Er coat goude bout anreet  
Ur caro an deuheus bet rencontret,  
Pell dre ar coat andeusso heuliet  
O clasq gallout é quemeret.

Ar caro ho tont so bet distroet  
Dre ar graç divin an Drindet,  
An deuheus outon preseguet  
Ar compsou breman à clevet.

Perac am heulies er guisse  
Ne mert evit cahout ma buhez,  
Rac te certain a lacho  
Tat ha ta Mam voar un dro.

Julien pa clevas an drasé  
Gant aouen ha spont strafuilhet voé,  
D'ar guer é retourmas neusé  
Leun a glac'har hac à tristé.

Un dra cruel vezé laret,  
Un croüadur pa vé maguet  
A lache é mam hac é tat  
A rahé birviquen fin mat.

Autrou Doué me o supli,  
Ma miret ous é sort anui,  
Guelue guenauff quitat bro  
Evitet oten o laho.

Evit miret ous an drase  
Hep laret adiu deze.  
E it eo ar mes à vez ar bro,  
Da ti ur Prinç de servigeou.

Quen agreabl voe d'ar Prinç-se  
E servigeou mat oll à re  
En o palaez Maestr à ti voe,  
Ha Capiten voar é armé.

Hac ar Prinç enaff à fié  
E oll afferou, oll à ré  
E pep lec'h en enoré  
Evel é map ener caré.

E maestr neuze en demeas  
Da un intanves à ti bras  
Eouft à ras deze ho daou,  
Ur Castel caër en argoubrou.

Neuse é oant assemblé,  
 Priedou leal gfant carantez,  
 Madou ha moien o deffoé  
 Ha sicouret ar paurien ganté.

Cependant Tat ha Mam Julien  
 A voe en anuy hac é poen,  
 E vout colet ho map ganté,  
 Na ne gouient men é medé.

Ho daou e ezont voar un dro  
 Da clasq Julien dre ar bro  
 E quement quer ma aruent  
 Ho map Julien à goulennet.

Pa oant bet pell o balé,  
 O clasq é caffout er guifsé  
 Dre avantur en eu cabsont,  
 Hac en é palaes é arusont.

An ltron mat à po guelas  
 Dioute prompt à goulennas,  
 Pe ban deut hu na men é het  
 Nac ivez petra à clasquet.

Ni a so daou den hirvoudet  
 Ur map or boa on neus collet  
 E medomp pel so o balé,  
 Euit cleuout ez é doaré.

ltron mar gousoc'huimedi,  
 En han Doué leret dini,  
 Hor calounou so tourmantet  
 En deffaut gallout é guellet.

Diouz ho compsou lauaret  
 Hi é deuez bet anauet  
 E oantr Tat ha Mam é priet,  
 loa bras outo é deheus bet.

Ho daou é loget éti man  
 Julien ne nen dedi quet aman,  
 Eit eo breman en un affaer  
 Na tardo quet na deut d'ar guer.

Ho daou int bet antreet  
 E ty ho map hac é priet,  
 Gant ar yoa o de foa oute  
 Hi o lacas en é guele.

Priet Julien à eüré,  
 En ur cambr arel he guelé,  
 Antronos mintin pa savas  
 D'an Offeren quen tauff ias.

Hendra voe it d'an Offeren,  
 E oa bet deit d'ar guer Julien  
 En é cambr eoff bet antreet,  
 En esper laret Bon-jour de priet.

Ouz é guele pan deus sellet  
 E tat é Mam à voa cousquet,  
 Ha bout groec honest é priet,  
 Ur goall fantasi an deus bet.

Eouff à songeas incontinent  
 E voa ganti un den meschant  
 O cometti avoeltrias,  
 Ha hi biscoas nar songeas.

Julien hendre ma voe faschet,  
 Ar guirionne na gouie quet  
 E clenff an deus bet tennet  
 He Tat é Mam an deus lahet.

Chetu aman un exempl mat  
 Da pep unan ez à pep stat  
 No deffo quet pa voint faschet  
 Da scoei gant claou é quis ar bet.

Pa oe groeit ganton an tol-se  
 Hac i lachet en é guele  
 Ar mes an ti eoff sortiet  
 Hac an deuheus rencontert é priet.

Piou eo à rehont ma priet  
 A so en or gueleni cousquet  
 Rac ho daou ameusi lahet  
 Gant ma clenff hep fot ar bet.

Hi en deus bet respontet  
dre compsou gratius meurbet,  
Guelet à re é oa faschet,  
Gout perac oa na gouie quiet.

Ho Tat ho Mam ma priet  
A voa é desir do guelet  
Nehour é lochont en timez  
Me o lacas en o gouellez.

Julien pan deus clewet,  
Ar compsou-man gant é priet,  
E calon à fotas dehoff,  
Pur garo é commanças goelo.

Chetu breman accomplisset,  
Compsou ar caro din lavaret  
E lac'hfen ma Mam ha ma Tat  
Pa voan é chasseal ar coat.

Autrou Doue siouas dimen  
Lao un heur so arrivet gueneme  
E lacho ma Mam ha ma Tat  
Autrou Doue lao ur couhat.

Autrou Doue cleuer ma cri,  
Ha c'huy ivez ltron Mari,  
Hac an oll Sent Hac an Aelez,  
Goulet dion pardon ous Doué.

Adiu ma priet à laron  
Da ober pinigen é iauff  
Na viouff quiet é patiantet,  
Bete gout ha me vezo pardonet.

Me yallo gueneoc'h ma priet,  
Participant oun en ho pehet,  
Rac-se demp asembles hon daou  
Da ober pinigenou.

Priedou leal hervez Doué,  
A dle bout bepret assablé,  
En hirvoudou hac en tristé,  
En eil e consoli eguilé.

Noheus quiet à patiantet  
Da repos dibri nac efuet  
Bete gout haui à vezo recevet  
Er Barados gant an Drindet.

Julien hac é priet à ias  
Da chom da plec ur rivier bras,  
Evit ober ho pinigen  
Ha da soulagay ar peurien.

Un danger bras ha perill voe  
A droat tremen ar rivier-se,  
Cals a peurien é tro ar bloe  
A colle enonff ho buhe.

Darn ous é tremen à beuhe,  
Ha darn gant annoet à marve  
Sant Julien ha paouré  
Logeris na manqué dehé.

Julien o guelet an dra-se  
A oua inspiret gant Doue,  
Da ober enno é binigen,  
Hac ur logis d'ar beurien.

Enno é heure edifio  
Un Hospital evit logeo,  
Hac evit ober é pinigen,  
Ha da soulageo ar beurien.

Julien na songe quiet  
En amser yen nac en annouet  
Evit tremen nos ha dez,  
Ar beurien dre ar rivier-se.

Ur guez oar dro en anter noz  
Pa ouant assemble o repos,  
Rac ma hoant scuis é tro an dez-se  
E tremen tut dre ar ster-se.

E cleuont ur paour é crial  
Dreist en dour en tu areall,  
Trueusamant é supplie,  
Julien deut d'am tremen tre.

Julien prompt ha dihuinas,  
 Ha deut ar paour-se e has,  
 Ha pa oua gant o arriuet,  
 E hoa gouzic maro gant an anuet.

De ty gant o en digassas,  
 Hac ober tan dezo à raz  
 Evit quement-man toeme,  
 Nep groez enno à digasse.

Pe na alle é domet ere guisé,  
 En deuo aoun mar marfe,  
 Hac er lacas en é guele  
 Tomo ma hale er gole.

Ar paour-se à oq clan meurbet,  
 Leun a gouliou hac à gleuet,  
 Dispen à rehe gant ar gleuet,  
 Un truez bras oa é guélet.

Na chomas quet pell er guéle  
 Nen em presantas dirac é  
 Caëroc'h evit an heoll da creisté,  
 Rac unan oa eus an Aelé.

Neuse de hostis é laras,  
 Me eo cannat an Autrou bras,  
 A so deut da laret doc'h Julien,  
 Ez eo achu ho pinigen.

Me so digaset tout espres,  
 Gant an Autrou map ar Guerc'hes  
 Da lavaret deoc'h Julien,  
 Ez eo exceptet ho pinigen.

E berric ho taou é maruet  
 er Barados é reposet,  
 E recompans d'o pinigen  
 E vihet é ioa birviquen.

An Ael biniguet canat Doue  
 En eouff é savas digante,  
 En eouff dirac é pignas,  
 Er Barados é retornas.

Ha Julien hac é priet,  
 Goude se pell na beosontquet,  
 Gant ur ioua bras hac alusonou  
 E hint eet dirac an Autrou.

An Aelez an deuheus colloquet,  
 En Eoun Julien hac é priet,  
 D'ar Palaes bras Celestiel,  
 Da chom gant Doue Eternel.

Quemeromp exampl Christenien,  
 Dious an Autrou Sant Julien,  
 Da ober oll devot pinigen,  
 Rac oll siouas ezomp pecherien.

Autrou Sant Julien ny o suply,  
 Hac ar compagnunas me medoch hui  
 Mar plige guenoc'h hor suportet,  
 Da monet ur guez d'o guellet.

## ANNEXE 2

*Julianik*, fonds Penguern (Jannton Charlès, 10 février 1851), mns 90, p. 32-35

Julianik an den vaillant  
a lignez nobl ag excellent

a zo ed eun devez eb lakat mar  
Dar c'hoad en avis chasseal.

ebars ar c'hoad pa ze entreet  
eul loenik rouz en deus rankontret  
ag eur pel bras e deus hi euliet.

– Na da petra em euliez-me  
nemet en esper kaout va buhe.

Ma nam lazet, te a lazo  
ta vam a ta dad var eun dro.

– possubl e ve, ve ar c'hrouadur  
a ve doc'h e dad ken dinatur  
ar poan zo bed deus e vezur !

Me kuitefe kentoc'h ar vro-man  
ken na konsantfen o lazan

Julianik en deus kuitet  
e mez ar vro e zeo ed  
eur c'hastel kaer e erruet

pa voa ed eur penad mad  
E ti eur prinç a neum kavas  
Pini ' c'harie  
keit a peb hini e bugale.

Pa e bed eur pel bras  
Komz e demizi a deuas  
Da eun demezel a ti bras.

Seti i demezet o daou  
a roët dezo en ergoulou  
eur c'hastel gaer deze o daou

Tour he illis var he leve  
kabiten he pen he arme.

Setu an dimezel sortiet  
dan offern eo e he ed.

gant an hent pa voe o vonet  
Daou zen ancien en deus rankontret.

– Daou zen ancien, din leverit  
Na pelec'h e teuit na ma zit.

– Ni a zo daou zen glac'haret  
Ma zo bed biskoas var ar bed

o klasq eur mab o boa zo dianket  
Julianik e zeo anvet.

– Diskenit, daou zen ancien, a deut en ti  
Me a roio deoc'h o tijuni  
Na ven pelec'h e man e ti.

Ed eo en eun tamik affer  
Ne dalleo ket ne deuo dar ger.

Kement a joa en devoa oute  
Ma deus hi lakaet  
ma lakas anezo/ o daou/ en he goele  
a mond dan offern/adare/ goude se.

Julian er ger zo arruet  
eur sell er goele en n'eus gret.

a ma chonje dean incontinant  
e voa gant e greg eun den mechant

tena e pognard deus e gostez  
ag o laza o daou assemblez  
a mond var ar ru da valle.

gant ar ru pa voa o vonet  
he bried an deus rencontret gantan zo erruet

– Ma vriet, dime leveret  
Petra an daou zen zont o heus lojet.

– O tat ag o mam, julian,  
a voa en irvoud ag en poan,

e voa dre ar vro e valle  
e klasq klevet o toare.

– Itron Varia ar Vur viniget  
Koms ar c'haro zo arruet,

en devoa dime lavaret mad  
e lac'hjen va mam a va zad.

En tu all dar rivier Jourdren  
euz plass d'ober pinijen

– Mar did, ma fried, me iel ive  
pa he ordrenet gant Doue  
an eil bried euill eguile.

Enon o deveus kunduet  
Eur vuez santel a parfet  
breman emaint er joaustet.

e pedi Doue deiz a noz  
evid ma himp oll d'ar baradoz.



## ANNEXE 3

**Julianig**, gwerz chantée le 24 juin 1980 par Maria Lapous (née à Bolazec, 83 ans), à Gernevez en Botsorhel (enregistrement Daniel Giraudon). Elle la chante depuis l'âge de 13 ans et l'a apprise de sa mère, 30 ans plus âgée qu'elle

Tosteet kozh ha bihan  
C'hwi glevo kanañ gwerz Julian  
Julianig un den vaillant,  
A ligne nobl, aboisant.

Savas un devezh beure mat

Didosteet kozh ha bihan,  
C'hwi glevo kanañ gwerz Julian  
Julianig un den vaillant  
A ligne nobl, aboisant

Savas un beu..devezh mintin mat  
D'ober un dro chase en e goad  
E-barzh en e goad pac'h eo antreet  
Ur chevreuil mal neus rankontret.

Ar chevreuil zistro diontañ,  
Da c'houlenn pardon digantañ  
Kar ma lac'hez te a lac'ho  
Da dad ha da vamm war da dro

Kentoc'h vit ma c'hoantfen d'ober se,  
Me a guitefe ma c'hontre.  
Kuitaat e gontre n'a bet graet  
Ha da servijiñ oa bet aet.

Pa oa bet ur pennad o servijiñ,  
Neuze eñ o sonjal dimeziñ  
E dad, e vamm, a vale bro  
Hanter rannet o c'halonou.

E dad, e vamm a vale bro,  
Hanter rannet o c'halonou,  
O klask o mab o doa kollet,  
Julianig a oa anvet.

Kement a vale m'o doa graet,  
Toull zor Julianig nem gavet,

Toull dor Julianig nem gavet,  
Ha goulenn lojiñ m'o deus graet.

Gwreg Julianig c'houl digante  
Deus pelec'h teu ha mont a ret  
Ni zo daou zen kozh a vale bro  
Hanter rannet hom c'halonou  
O klask hon mab a mamp kollet  
Julianig a oa anvet.

O hervez ho komzoù din ma leret,  
Ez eo ma fried e klasket  
Daou zenig kozh, loj a refet.

Homañ devoa ur garantez ken bras,  
O zreid dezhe o daou a deus gwalc'hat,  
O zreid dezhe o daou a deus gwalc'het,  
Gwele Julian deus o laket.

Julianig pa nem gav er ger,  
Lec'h sonjal vat, droug a nevoa graet,  
Lec'h sonjal vat, droug a nevoa graet,  
Sonjal oa un all gant e bried.

Sonjal oa un all gant e bried,  
O goug dezhe o daou neus troc'het,  
Ha d'an nec'h gant ar ru eo bet aet.

D'an nec'h gant ar ru o vonet,  
Ma neus rankontret e bried;  
Ma fried paour, din-me laret,  
piv eo an daou zen a teus lojet.

Da dad ha da vamm, Julian,  
A oa en hirvoud hag en poan,  
o klask o mab o doa kollet,  
Julianig a oa anvt.

O, Itron Varia an Drinded,  
 Kaoz ar chevreuil da vrai zo deut,  
 Ar chevreuil lare divin mat,  
 A larchen va mamm pe va zad.  
 A larchen va mamm ha va zad,  
 O nag abred pe diwezhat.

O me a bremañ da rivier Jourdren  
 O na da ober pinijenn,  
 Pinijenn galet a moa graet,  
 Oa mesk sant ar barrouz tost met tri  
 Tostoc'h da Juluen deus Vari.

Gwerz julian zo bet skrivet,  
 En latin hag en brezhoneg,  
 Neb he c'hano a wir galon,  
 A neus daou c'hant deiz a bardon.  
 Ha c'hoazh a nevo kalz ouzhpenn  
 Ar baradoz mar kar goulenn.

Deuxième enregistrement de la même  
 gwerz chantée trois ans après,  
 le 14 octobre 83, par Maria Lapous,  
 86 ans, à Gernevez en Botsorhel  
 (enregistrement D. Giraudon)

Julianig, un den vaillant  
 A ligne nobl, aboisant,  
 Savas un devezh beure mat  
 D'ober un dro chase en e goad.

E-barzh en e goad pac'h eo antreet,  
 Ur c'haro a neus rankontret,  
 Ar c'haro zistro diontañ  
 Da c'houlenn pardon digantañ.

Kar ma lazez, te o lazo,  
 Da dad ha da vamm war da dro  
 Kentoc'h vit ma c'hoantfen d'ober se  
 Me a guitefe va c'hontre.

Kuitat e gontre n'oa bet graet,  
 Ha da servijiñ oa bet aet,

E dad, e vamm o valañ bro  
 Hanter rannet o c'halonou.

E dad e vamm a vale bro,  
 Hanter rannet o c'halonou,  
 O klask o mab o doa kollet,  
 Julianig a oa anvet.

Mez kement a vale m'o doa graet,  
 Barzh toull un nor renk nem gavet  
 En toull un nor pe nem gavet  
 Ha goulenn lojiñ m'o doa graet.

Daou zenig kozh, loj a refet,  
 .....  
 Nimp zo daou zen kozh o vale bro,  
 Hanter rannet hon c'halonou  
 O klask hon mab a meump kollet  
 Julianig a oa anvet.

O hervez ho komjoù din me ma laret  
 Az'eo ma fried ma klasket,  
 A z'eo ma fried e klasket,  
 Daou zenig kozh, loj a refet.

Homañ devoa ur garantez ken bras,  
 O zreid dezhe o daou a deus gwalc'hat,  
 O zreid dezhe o daou deus en gwalc'het,  
 Barzh gwele Julian deus o laket.

Julianig pa nem gavas er ger,  
 Lec'h sonjal vat drouk a nevoa graet,  
 Lec'h sonjal vat drouk a nevoa graet,  
 Sonjal oa un all gant e bried.

Sonjal oa un all gant e bried,  
 O goug dezhe o daou neus en troc'het,  
 Julianig zo partiet,  
 D'an nec'h gant ar ru oa bet aet.

O va fried paour din-me laret,  
 Piv eo an daou zen a peus lojet,  
 Da dad ha da vamm, Julian,  
 A oa en hirvoud hag en poan.

Da dad ha da vamm, Julian,  
A oa en hirvoud hag en poan,  
O klak ur mab o doa kollet,  
Julianig a oa anvet.

O Itron Varia an Drinded,  
Kaoz ar c'haro, da wir zo deut,  
Ar c'haro laret divin mat,  
A larchen va mamm ha va zad.

Ar c'haro nevoa laret divin mat,  
A larchen va mamm pe ma zad,  
A larchen va mamm ha va zad  
O pe abred pe diwezhat.

Julianig ac'h a neuze,  
O na d'en ober pinijenn,  
Sant ar barouz deus met tri  
Tostoc'h vit Julianig da Vari.

Gwerz Julianig zo bet skrivet,  
En latin hag en brezhoneg,  
Julianig , un den vaillant,  
A ligne nobl aboisant

Julianig neus bet daou c'hant deiz a bardon  
Ha c'hoazh a neus kalz ouzhpenn  
Ar baradoz ma kar goulenn.

## ANNEXE 4

**Juluanik**, gwerz chantée par Yvon Le Guluche, de La Roche Derrien. sur l'air du *Roi Gradlon* (Narcisse Quellien, *Chansons et danses des Bretons*, Paris, 1889, p. 233-236)

Juluanik ann den vaillant  
Ann hin a oa puisant,  
Savez eunn dewez beure mad  
'Wit mond da chaseal d'ar c'hoat.

Ebarz ar c'hoat pa e n'ariet,  
Eur c'harwrik rous 'n deuz rankontret  
Eur c'harwrik rous 'n deuz rankontret,  
Endro d'ar c'hoat 'n euz hen geuliet :

– Ewit petra em c'heuliez-te,  
'Med ewid en kavout ma bue ?  
'Ma lezez ganin ma bue,  
Me 'laro d'id ar wirione.

Juluanik, te a lazo  
Da dad, da vamm, e-war eunn dro,  
Te a lazo da vamm ha da dad,  
Kousket o daou 'n eur gwelead.

– Oh ! na rin ket, gant gras Doue  
Kar me 'evito deuz a ze,  
Me ' evito deuz a ze  
Me c'hai dre ar vro da vale.

Sortial re demeuz ar ger  
Hep laret gir da den a-bed  
Hep laret gir da den a-bed;  
'N eunn oblans ker c'heo ariet;

'N eunn oblans ker c'heo ariet,  
Goul da servijin en euz groet  
goul da servijin en euz groet;  
Seiz la kiginer hen zo bet,

Seiz la kiginer 'n eur gigin wenn,  
E-war eunn arme kabiten.

Kement zo groet deuz hen karet  
Ken e d'ar verc'h hen dimezet;  
A zo roet etre o daou  
Eur c'hastel ker, eunn arc'hel aour.

Ho-man oa eur plac'hik modez,

Da Itron Vari ar Garnez;  
Eunn dewez 'vond d'hec'h ofer-bred  
Daou denik koz deuz rankontret.

– Daou denik koz, d'in a lered,  
Pelec'h ac'h et, pe'n an oc'h bet,  
Pelec'h ac'h et, pe'n an oc'h bet,  
Pe 'p euz ho tezir da vonet ?

– Me 'zo pell en tourmant hag en poan  
o klask hon mabik Juluan;  
Am eump torret hon c'halono  
Nag o vale dre an hincho.

– O Doue da vezan meulet !  
Juluanik d'in zo dimet;  
A zo roet etre hon daou  
Eir c'hastel ker, eunn arc'hel aour.

Ho-man a retornaz d'ar ger;  
E-barz 'n gwele ho deuz laket  
E-barz 'n gwele ho deuz laket  
Hag hi zo et d'an ofern-bred.

Juluan ariez er ger;  
Drouk-sonj he bried en euz bet  
Drouk-sonj he bried en euz bet  
He dad hag e vamm 'n euz lazet.

Ha pa 'n euz bet ann torfed groet,  
En traou gand ar vins hen zo et  
En traou gand ar vins hen zo et  
He bried paour deuz rankontret :

– Ma fried paour, d'in a lered,  
Piou 'barz em gwele pa laket  
Piou 'barz em gwele pa laket  
Keit e oaz 'vond d'hez ofern-bred ?

– Juluan, oa ho tad hag ho amm,  
Oa pell en tourmant hag en poan  
Oa pell en tourmant hag en poan  
O klask o mabik Juluan.

## ANNEXE 5

**Sant Juluan**, guerez chantée par Marguerite Philippe  
(2<sup>e</sup> carnet d'Anatole Le Braz, archives CRBC)

Silaouet oll, gwitibunan  
 Buhe an otro sant Juluan  
 N'hini zilew ar werz a galon  
 Nfe daou ugent devez pardon.  
 D'an dud iaouanc aventur vad  
 N'hini la anei a neuz ouspenn  
 Ar baradoz, mar her goulenn.

Juluanic e oa mad  
 Kenkoulez d'he vamm, kencoulez d'he dad  
 (137) A zavas eun de beure mad  
 Wit mont da chassael d'ar c'hoat.  
 Ebars er c'hoat p'eo arriet  
 Eul loenic rouz neus remerket  
 Eul loenic rouz...

En dro d'ar c'hoat neuz han geuliet  
 Lavar d'in le loenic Doue  
 Nac ewit para em guelis te  
 Te zo sur da goll da vuhe.  
 Ma em lazete, Juluan,  
 Te lac'ho da vamm ha da dad  
 Te lac'ho da vamm ha da dad  
 A vo n'ho guele cousket mad  
 Juluanic vel neus laret  
 Eun tenn d'ezhan a neuz roët.  
 Al loenic rouz zo marwet.  
 Na ma ouifen me, loenic Doue  
 Vefe gwir pezh teus laret aze  
 Me iafe d'ober eur bale  
 Juluanic m'hen eus laret  
 D'ober eur bale ec'h eo et  
 N'eun oblans kaër e arriet.  
 Pa oa bet seiz vla o serviji  
 Eun dimezel vrag a eureuje  
 Greg Juluan oa devodet  
 le aliès d'an ofern bred.  
 Pa oa gant an hent o voned  
 Daou denic coz deuz rancontret.  
 – Leret-hu d'imp dimezel vad  
 Ha c'hui n'a pe ket guelet hon mab.

Torret e hon c'horf, hon c'halonou  
 (138) Deuz he glask dre ar provincho.  
 Juluannic ec'h e he hano.  
 – Mar gê Juluan a glesket  
 Hennes ao d'in-me gwir bried.  
 Kement a joa defoa out-he  
 Retorn a ra d'ar ger ganthe  
 Ebars er ger p'ê arriet  
 N'hi guele deuz int lakéet.  
 Pa defoa n'he laket n'hi guele  
 Ec'h es d'an ofern adarre.  
 Met ann diaoul zo o termenn  
 O clask tenti ar gristenien  
 Hen euz da juluan laret  
 – Da vreg na ne ket greg honest  
 Daou a zo ganti bars er ger  
 En e guele o drouc ober.  
 Juluan p'hen deuz clewet  
 N'eur zabren vraz ec'h ê croget  
 Da gichen ar guele ec'h ê êt.  
 He vamm hac he dad hen euz lac'het.  
 Juluanic a c'houlenne  
 Euz he bried er ger p'arrie.  
 – Ma fried d'in me ho leveret  
 Piou n'ho kuele p'oa lakeet.  
 Ho tad hac ho mamm, Juluan,  
 Ho defoa dreizoc'h calz a boan.  
 Torret oa ho c'horf ho c'halono  
 Deuz ho clask dre ar provincho.  
 – Ar c'harwic nevoa d'in me laret  
 (139) E lac'hjen ma mamm ha ma zad  
 Vije n'ho guele cousket mad.  
 Me ia breman d'a rivier Jourden.  
 – Mar get da Rivier Jourdan me iel ive  
 Ordrenet e d'imp gant Doue  
 An eil pried da c'heuil eguile.

